

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP SMART TRACKER FUND

Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 22 décembre 2021, d'agréer le fonds commun de placement « **FCP SMART TRACKER FUND** », promu par la société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK, ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: Actions
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 100 parts de 1 000 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 93-2021 du 22 décembre 2021
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: SMART ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: SMART ASSET MANAGEMENT
Distributeurs	: SMART ASSET MANAGEMENT